



Durée : ½ journée

Moyens pédagogiques

Exposés avec support illustré de cas pratique
Déjeuner-rencontre avec l'intervenant

Prérequis

Profil équivalent au niveau I ou II de l'éducation nationale technique et/ou scientifique

Pour qui

Chefs de projet, Bureaux d'études, Méthodes, R&D, Qualité

Formateur

Expert et/ou spécialiste de métier

Modalités d'évaluation

Fiche d'appréciation et auto-évaluation remis en fin de formation

Lieux

PARIS / LYON

Sessions intra- entreprises sur demande

Nous contacter

Pour plus d'informations
Tél : +33 1 69 59 27 27
formation@sector-group.net

La culture de sûreté

Référentiel INSAG 4

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont à la fois de comprendre les exigences fondamentales de comportements individuels et collectifs permettant d'acquérir une culture de sûreté conforme aux attentes de l'arrêté INB, mais également de pouvoir élargir ces fondamentaux à l'exercice de toute activité industrielle potentiellement dangereuse en favorisant l'adoption de mesures concrètes à tous les niveaux pour renforcer la sûreté/sécurité.

Programme

La culture de sûreté fait aujourd'hui partie des exigences incontournables dans l'industrie nucléaire de l'arrêté qualité de 1984, remplacé par l'arrêté INB de février 2012.

Contexte de la création du référentiel « Culture de Sûreté »

- Rôle de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA)
- L'après Tchernobyl
- Bases pour évaluer la Culture de Sûreté

Définition de la « Culture de Sûreté »

- Comportements humains
- Comportements prescrits et réels
- Utilisation de procédures

Caractéristiques universelles de la « Culture de Sûreté »

- Structures
- Attitudes

Exigences imposées

- Aux responsables de la politique des organismes
- Aux managers
- Aux individus

Éléments d'appréciation

- Des organismes
- Des individus

Introduction à L'Arrêté INB de février 2012

- Les EIP
- Les AIP